

Sommaire

Page 1 :

Editorial : gaz à effet de serre dans notre assiette

Page 2 :

✕ 1 kg de veau = 14 kg de carbone dans l'atmosphère ! Qui dit mieux ?

✕ Brèves

Page 3 :

✕ Aurons-nous encore de l'eau potable en 2012 ?

Page 4 :

✕ Avenir de la Base aérienne de Brétigny / Plessis-Pâté

Page 5 :

✕ Antennes relais : un danger pour notre santé ?

Page 6 :

✕ Brèves (suite)

✕ Campagne contre le RC
Les dates à retenir.

✕ Bulletin d'adhésion

ADEMUB

Association loi de 1901 déclarée le 14/04/1992 et agréée au titre de l'article L.121-8 du Code de l'urbanisme et de l'article L.141-1 du Code de l'environnement (arrêté préfectoral n° 2002-PREF.DCL/0366 du 19 novembre 2002)

Editorial : Des gaz à effet de serre dans notre assiette !

Savez-vous qu'en changeant légèrement nos habitudes alimentaires nous pouvons réduire facilement et rapidement notre contribution aux émissions de gaz à effet de serre ? Ces gaz, on le sait aujourd'hui, sont responsables du réchauffement de la planète et des changements climatiques dévastateurs qui en découlent. Les scientifiques ont calculé que **notre alimentation représente à elle seule (via leur production, transformation, emballage, conservation et transport) 30% des émissions totales de gaz à effet de serre.**

En devenant des consommateurs responsables, nous pouvons orienter nos choix vers des produits moins émetteurs de ces gaz et éviter d'acheter des produits inutiles. De même, en tant que citoyens, il est de notre devoir d'interpeller les collectivités, les écoles et les entreprises pour qu'elles mettent dans nos assiettes des aliments moins gourmands en énergies fossiles et moins polluants.

Dans la poursuite de notre campagne contre le réchauffement climatique, **c'est sur nos habitudes alimentaires que nous allons mettre l'accent.** Pour éviter de continuer à alimenter le réchauffement climatique, nous devons tous adopter, dans nos habitudes alimentaires, de nouvelles règles de conduite, à la fois simples et efficaces, règles qui ne nuiront en rien à notre santé et à notre équilibre, bien au contraire ! En voici quelques-unes :

- Consommons des **aliments produits localement** et non ceux qui nous viennent de loin et émettent beaucoup de gaz à effet de serre par les transports,
- Consommons des **fruits et légumes de saison**, moins gaspilleurs en énergie et moins polluants,
- Évitions les **emballages inutiles**, producteurs de déchets et de pollutions ; consommons plutôt des aliments en vrac et buvons de préférence l'eau du robinet,
- Achetons des **produits non-calibrés** pour éviter les tonnes de déchets rejetées dans les champs et les magasins,
- Réduisons notre **consommation de viande**, surtout de viande rouge (les bovins en particulier sont très émetteurs de gaz à effet de serre),
- Limitons la consommation de **plats préparés et congelés**, très gourmands en énergie,
- Allons faire nos **courses à proximité**, pour éviter les transports inutiles, et privilégions les transports en commun, le vélo et la marche à pied,
- Maîtrisons nos consommations énergétiques en cuisine grâce à l'adoption de quelques gestes simples (voir sur www.ademe.fr). *

Voilà les thèmes que nous développerons auprès de vous dans les mois à venir dans les lieux les plus divers et par divers moyens : expositions, soirées-débats, films, diffusion d'informations, animations diverses. Point culminant de cette campagne, **la semaine du 12 au 18 octobre 2009** avec diverses manifestations à la clé (voir détail en page 6).

Notre objectif : donner à chacun des idées, des exemples concrets, des adresses lui permettant d'adopter les gestes éco-citoyens et de contribuer ainsi à la préservation de la vie sur notre planète.

Le Bureau de l'ADEMUB

* Idées inspirées du Réseau Action Climat-France, association spécialisée sur le thème de l'effet de serre et du changement climatique et regroupant 13 associations nationales.

1 kg de rôti de veau = 14 kg de carbone dans l'atmosphère ! Qui dit mieux ?

Brèves

Economies : cherchez l'erreur !

Il faut faire des économies. Tout le monde nous le dit. A Brétigny aussi on fait des économies. Exemples : l'ADEMUB a vu sa maigre subvention de 700 euros baisser d'un seul coup de 20%, nos impôts locaux ont augmenté eux, de 8,8% tandis que l'indemnité de M. le Maire et de ses adjoints a augmenté d'un seul coup de près de 10%. Cherchez l'erreur !

Non à la GS alimentaire à Maison Neuve !

Après le départ de Batkor à Maison neuve, un projet de Grande Surface alimentaire de l'enseigne « O'MARCHE FRAIS » sur les 4500 m2 désertés a été présenté, le 21 avril, à l'avis de la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC). Avis défavorable. Ce qui est nouveau dans cette affaire c'est que non seulement Essonne Nature Environnement, notre fédération départementale, après avoir consulté l'ADEMUB, a donné un avis défavorable à ce projet, mais le maire de Brétigny en a fait autant en invoquant les mêmes arguments que notre fédération, arguments que nous lui présentions en vain depuis des années. Ce projet venant s'ajouter aux deux magasins de hard discount dont l'implantation est proche, aurait pour effet, non seulement de nuire aux surfaces alimentaires déjà présentes sur Maison neuve et déjà pléthoriques, mais surtout de conduire à la ruine du commerce de proximité de centre ville et à la disparition du marché forain. La prise de conscience de notre maire nous apparaît cependant bien tardive. Nous en reparlerons dans un prochain numéro.

Comme il est dit dans l'édito, notre alimentation « diversifiée » génère une quantité croissante de gaz à effet de serre (GES) accélérant le réchauffement climatique. Il ne s'agit plus « seulement » du CO₂ émis par le moteur des tracteurs, camions, motrices diesel tractant les trains de marchandises ou du méthane rejeté par le système digestif des bovins, mais de plus en plus de la combustion de produits fossiles (fioul ou gaz) utilisés pour produire fruits et légumes !

Il s'agit bien sûr de ces fruits ou légumes consommés - quand on peut se les offrir - partout et tout le temps ; ces aliments à fort contenu carbone sont par exemple les fraises d'Espagne ou tomates du Maroc produites sous serre chauffées par chaudière au fioul ou au gaz en automne, hiver et printemps. Ce sont aussi les fruits exotiques frais devant être consommés rapidement et donc transportés par avion cargo (mangues d'Inde, bananes et ananas, kiwis de Nouvelle Zélande...).

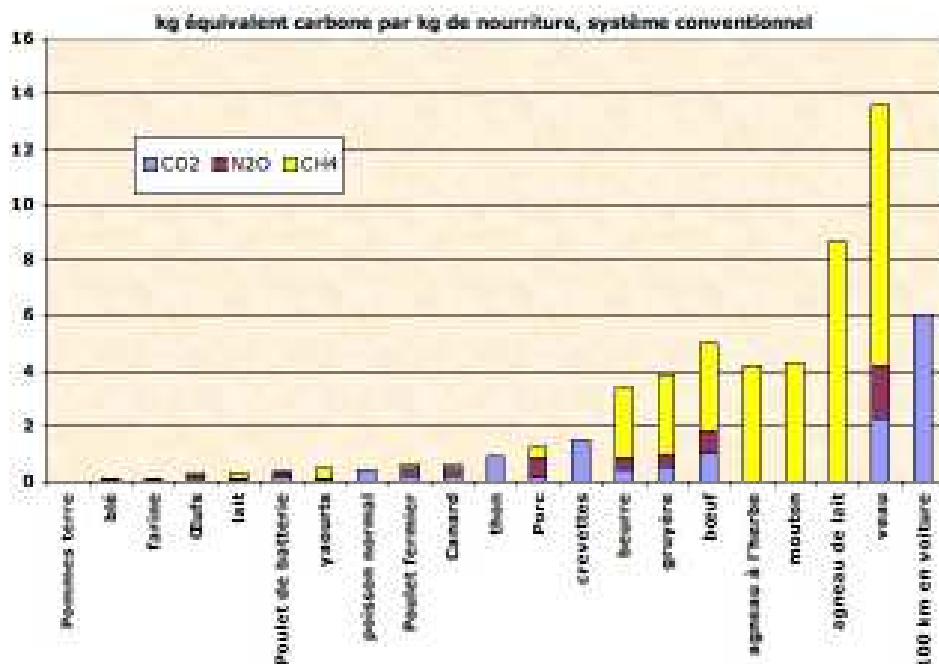
De nombreux aliments ou produits alimentaires « émettent » ainsi plusieurs fois leur masse en gaz à effet de serre ; c'est le cas de la viande

bovine et ovine en général, car ces animaux nécessitent des cultures céréalières pour leur croissance.

Le graphique ci-dessous (source: Jean-Marc Jancovici, site www.manicore.fr), présente le contenu de gaz à effet de serre (en équivalent carbone) par kilogramme d'aliment de base. Pour la viande, il s'agit d'« équivalent carcasse » sans traitement de l'industrie agroalimentaire, ni emballages, ni transports.

On voit clairement que plus l'on consomme de viande (ce qui est généralement le cas dans nos pays riches), plus on émet de GES. Autrement dit, c'est un végétarien consommant des produits de saison qui en émettra le moins.

Sans en arriver jusque là, nous pouvons dès à présent réduire l'impact environnemental de nos assiettes en apprenant ou réapprenant à consommer des produits locaux et de saison, soit plus de céréales et plus de légumes. Ce ne sont pas nos nutritionnistes qui diront le contraire !



CO₂ = Gaz carbonique / N₂O = Protoxyde d'azote / CH₄ = Méthane
NB: ces émissions sont exprimées en « équivalent carbone » et comparées (dernière colonne) à ce qu'émet un véhicule à essence sur 100 km.

Voir en page 6
le détail des actions de
l'ADEMUB
Pour lutter contre le
Réchauffement Climatique
des dates à retenir...

Aurons-nous encore de l'eau potable en 2012 ?

L'eau, une ressource devenue rare

Le réchauffement climatique provoque la fonte accélérée des glaciers en montagne comme aux pôles. Chaque année, « ce sont des glaces de 3 fois la taille de l'Espagne » qui disparaissent à jamais.

Or, la fonte des glaces altère directement les fragiles équilibres des écosystèmes des océans, ce qui à son tour affecte les microclimats de nombreuses régions.



Glacier d'Argentières en 1860



Glacier d'Argentières en 1960

Ces bouleversements ont des implications très concrètes : selon la Commission européenne (Livre vert sur l'adaptation au changement climatique), **le risque de rareté de l'eau sera accru**, ainsi que celui d'inondations, de vagues de chaleur, de feux de forêts, de perte de biodiversité, de dégradation des sols et des écosystèmes.

Les chercheurs de l'Université **l'Ohio (USA) révèlent** que dans de nombreuses régions, l'eau de mer risque de s'infiltrer dans l'eau douce souterraine du plateau continental et ainsi la contaminer. De nombreux pays commencent ainsi à connaître de sérieux problèmes.

La Chine par exemple subit déjà une pénurie d'eau s'élevant à près de 40 milliards de m³ par an.

L'Himalaya, qui abrite les plus grands glaciers du monde et la plus large zone de permafrost (terres gelées en

permanence) a, ces dernières années, enregistré une fonte rapide des glaces et des changements spectaculaires en matière de précipitations.

Hambourg est une ville entourée et traversée d'eau. La ville se prépare à la montée des eaux, conséquence du changement climatique. Si les prévisions de l'institut Max-Planck (recherche météorologique) se confirment, Hambourg sera confrontée à une augmentation de 30% des précipitations d'ici à 2050.

Le Bangladesh, pays de 135 millions d'habitants, dont 75% en zone rurale, est menacé par la montée des eaux de la mer et par des inondations de plus en plus fortes et catastrophiques. Les inondations de 2008, provoquées par les crues des trois rivières du pays (Brahmapoutre, Gange et Meghna) ont causé la perte de plus de deux millions de tonnes de riz.



Inondations de plus en plus fréquentes au Bangladesh

La course à l'or bleu

La surexploitation des réserves et le réchauffement climatique menacent le stock d'eau douce.

Depuis un siècle, l'humanité dilapide un des biens plus précieux et les plus nécessaires à sa survie, ainsi qu'à celle de tous les écosystèmes de la planète. Au cours du XXe siècle, la consommation d'eau douce a augmenté deux fois plus vite que l'accroissement démographique de la planète. Le secteur agricole, et l'agriculture irriguée (17% des terres, mais 40% de la production mondiale), accapare 70% de la consommation mondiale d'eau douce. L'industrie suit avec 20%, la consommation domestique (boisson, hygiène, cuisine) ferme la marche avec 10%. S'ajoute à cela la dégradation graduelle de la qualité de l'eau, causée par la pollution - métaux lourds,

hydrocarbures, matières fécales, acides - encore aggravés par les lacunes en matière de traitement des eaux usées.

Pénurie annoncée

Le changement climatique achève de noircir le tableau. Le GIEC estime qu'en 2080 les conséquences du réchauffement de la planète devraient exposer 3,2 milliards d'être humains (sur les 9 milliards de cette époque) à des pénuries sévères, et faire peser de graves menaces sur la sécurité alimentaire de 600 millions autres, en raison des sécheresses, de la dégradation et de la salinisation des sols. Le débit moyen des rivières et la disponibilité en eau devraient augmenter de 10 à 40% aux hautes latitudes et dans certaines régions tropicales humides en 2050. En revanche, il devrait chuter de 10 à 30% dans certaines régions sèches aux latitudes moyennes et tropicales. Les zones affectées par la sécheresse devraient s'étendre, principalement en Afrique, en Océanie, et le bassin méditerranéen.

Ces inquiétantes perspectives obligent à se poser la question : la guerre de l'eau aura-t-elle lieu ? La question agite déjà le Proche-Orient. Le contrôle des ressources du Nil est source de tension entre l'Egypte, en amont, l'Ethiopie et le Soudan, en aval. L'Irak et la Syrie dénoncent la mainmise turque sur les bassins de l'Euphrate et du Tigre.

Certains pays riches où l'eau est rare peuvent s'offrir de coûteux projets de dessalement d'eau de mer ; c'est le cas de l'Arabie saoudite ou l'Espagne maintenant. Les pays pauvres, eux, n'en ont pas les moyens.



Avenir de la Base aérienne de Brétigny / Plessis-Pâté

L'été dernier, dans le cadre de la restructuration des Armées, le gouvernement annonçait la fermeture pour 2012 de la Base aérienne 217 (ex-CEV de Brétigny).



Outre la suppression de 2000 emplois civils et militaires, avec les conséquences économiques et sociales que l'on imagine, c'est l'avenir des 750 ha de la base qui a mobilisé les associations de défense de l'environnement de nos communes et les a amenées à créer, dès novembre 2008, un **Front Associatif** que l'on pourrait qualifier de **vigilance et de propositions**. A noter que, les servitudes d'Exposition aux Bruits (des avions) ayant été supprimées, c'est bien plus que les 750 ha du site qui vont être convoités mais des milliers d'hectares sur le plateau de Vert-le-Grand. Rappelons-le, avec la fermeture de la base, **c'est un véritable barrage à l'étalement urbain vers le sud qui vient de sauter.**

Le Front associatif, qui s'est placé sous l'égide de notre fédération **Essonne Nature Environnement (ENE)**, regroupe 20 associations dont l'ADEMUB. Ses premières réflexions l'ont conduit à rédiger un **manifeste** appelé à être soutenu par les citoyens puis présenté aux élus des collectivités locales et aux parlementaires (www.ademub.asso.fr).

Le 18 février 2009, une délégation du **Front associatif** était reçue par M. Michel Auboin, secrétaire général de la Préfecture chargé du **Comité de Pilotage sur la restructuration de la base aérienne**. A cette occasion, **Essonne Nature Environnement** a été admise, à sa demande, à participer aux travaux futurs de ce Comité.

Comment évoquer le devenir de notre secteur (plateau de Vert-le-Grand) sans parler du nouveau **Schéma Directeur de la Région Ile-de-France** (SDRIF) voté par la Région en septembre 2008 ? Cet important document

d'aménagement et d'urbanisme opposable aux SCOT et PLU (de rangs inférieurs) est contesté par l'Etat qui souhaite une plus grande urbanisation. Le préfet rappelle fréquemment aux maires que l'Etat souhaite garder la maîtrise du devenir de ces terrains et, ce qui est moins rassurant, que la totalité de la « partie nord » du plateau est classée au SDRIF zone « d'urbanisation préférentielle » ! Dans cette « partie nord », sur Brétigny, Plessis, Bondoufle... au potentiel d'urbanisation de 675 ha, plusieurs projets sont démarrés ou envisagés :

- **Projet Valvert du Val d'Orge** : 60 ha de zone commerciale, d'activités et de services au sud de la Croix Blanche sur Plessis-Pâté,
- **Construction de logements** : Bondoufle, Fleury-Mérogis, Plessis-Pâté
 - Réalisation de l'«éco-quartier» Clause Bois-Badeau à Brétigny
 - Création de la Rcade Centre-Essonne par le CG
 - **Projet de nouvelle gare routière** par le Val d'Orge
 - **Gare de ferroutage Brétigny-Marolles**

Par crainte de voir les projets s'y multiplier, l'Etat a créé, en janvier 2009, sur les zones encore agricoles de Brétigny et surtout de Plessis-Pâté, des **Zones d'Aménagement Différé (ZAD)**.

Expliquons qu'une ZAD a pour objet de qualifier une zone, le plus souvent, comme ici, de terres agricoles, en zone à aménager ultérieurement. Elle empêche toute vente de gré à gré à vocation spéculative, cet aspect étant plutôt positif.

La ZAD entraîne automatiquement, sur les surfaces concernées **un droit de préemption de la collectivité**. L'objectif étant de créer des **réserves foncières** en vue d'opérations d'aménagement.

L'Etat a également lancé 2 études concernant 300 ha nus de toute urbanisation du secteur nord de la base (Brétigny, Plessis-Pâté, Bondoufle), études visant à ...

- S'assurer que les projets locaux soient correctement desservis par les transports en commun et les circulations douces,
- S'assurer d'un bon équilibre habitat-emploi en veillant à la cohérence des projets locaux

- Éviter l'étalement urbain en veillant au maintien de l'agriculture et de la qualité de l'environnement.

L'ADEMUB, au nom du Front associatif, a rencontré le 22 mai dernier le maire du Plessis-Pâté. Parfaitement conscient des problèmes qui vont se poser, il souhaite conserver la maîtrise du foncier sur cette zone à urbaniser (160 ha agricoles classés en ZAD par l'Etat) et ne souhaite urbaniser ni trop tôt ni trop vite - contrairement par exemple à Bondoufle qui a déjà mis en route un projet de 1200 logements ! Pour ce qui est prévu au Plessis, 340 logements nouveaux d'ici à 2015, il recherche des promoteurs construisant des logements



en classement BBC (Bâtiment Basse Consommation d'Energie).

Pour ce qui concerne la base militaire elle-même, le Comité de pilotage est en phase de diagnostic. Le Plessis et Leudeville souhaitent que l'INRA siège dans ce comité et puisse procéder au développement prévu du physiopole.

Ce qui est sûr dorénavant (*site Défense*) c'est l'installation sur la base de centres de recherches de l'Armée sous la forme d'un Institut de Recherches Biomédicales des armées (IRBA). Faudrait-il envisager un Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?

Enfin, Sylvain Tanguy, maire du Plessis, se prononce en faveur de l'installation sur le site de la Base d'une centrale solaire photovoltaïque.

Vous l'aurez noté, l'avenir de la base et de ses environs, dépasse largement les questions environnementales et a aussi des conséquences sociales et économiques. Il était donc logique que des syndicats et des groupes politiques se saisissent localement de la question et créent un **Comité d'Action contre la Fermeture des Etablissements militaires de Brétigny**.

Parce que l'ADEMUB est citoyenne, elle a décidé de s'associer ponctuellement à ce Comité pour vous proposer à l'automne prochain une Réunion Publique d'information sur le sujet.

Antennes relais : un danger pour notre santé ?

Il existe actuellement un vif débat entre scientifiques et entre professionnels et associations sur la nocivité des ondes électromagnétiques émises entre autres par les antennes de téléphonie mobile. Le Gouvernement a organisé une table ronde sur le sujet avec des résultats pour le moins mitigés, même si l'existence d'un risque est désormais admise.

Un nombre croissant d'habitants, soutenus parfois par leurs élus locaux, en appellent à la justice pour demander le démontage des antennes ou s'opposer à leur installation, en invoquant des malaises, parfois graves et prolongés, qu'elles attribuent à celles-ci. Et les tribunaux, au nom du principe de précaution, leur donnent de plus en plus raison.

Depuis des années, certaines associations nationales, telles PIARTEM, Robin des toits, Agir pour l'environnement, soutiennent ces actions de la population et avancent un certain nombre de revendications pour atténuer les effets des ondes électromagnétiques.

Il n'est pas question, certes, d'interdire leur installation et de remettre ainsi en cause l'utilisation des portables, mais de réduire sensiblement la puissance d'émission de ces antennes et, donc, de changer la réglementation française jugée désuète. En effet, la loi prévoit, en France, des émissions de 41 à 57 volts/mètre selon la technologie utilisée. Or, plusieurs pays européens ont réduit celles-ci à 3, voire 0,6 volts/mètre, seuil en-dessous duquel aucun problème n'a été détecté pour la santé. Les associations demandent donc qu'on en vienne à ces normes en France.

Les pouvoirs publics, alertés, viennent d'organiser un « Grenelle des ondes » pour en débattre. Le résultat est très mitigé. Opérateurs et associations ne sont pas parvenus à un consensus et ces dernières n'ont pu obtenir un abaissement général des seuils d'exposition. Elles ont cependant obtenu la reconnaissance d'un risque, la baisse des seuils dans les lieux de vie et les sites sensibles sans fixation cependant de valeur absolue, et l'obligation d'un plan de déploiement pour une meilleure concertation autour des implantations. Les associations ont donc annoncé qu'elles continueront à se battre pour obtenir satisfaction.



Les portables eux-mêmes représentant le plus grand danger, associations et opérateurs se sont accordés sur l'interdiction de la promotion et de la commercialisation des appareils pour les enfants de moins de 12 ans. Consensus également sur le lancement d'une campagne d'information sur les risques potentiels pour la santé, avec notamment la pose d'un message sur l'emballage des téléphones portables neufs, à l'image de ce qui existe pour les paquets de cigarettes.

habitations, actuelles et futures, ni de la future école.

Première manifestation du Collectif : une réunion publique à l'automne. Réunion au cours de laquelle le point sera fait sur le projet, les revendications des riverains rappelées et la stratégie à venir mise au point.

1 - Contact : Jacques Sellem
09 54 73 03 91 - mail: jacques.sellem@free.fr

Des antennes controversées aux Cendrennes

C'est dans ce contexte que les habitants des Cendrennes à Brétigny, avec le soutien de l'ADEMUB, viennent de créer un **Collectif pour la protection du cadre de vie aux Cendrennes (1)**. Il existe, en effet, dans ce quartier, un projet de SFR, approuvé par la Municipalité malgré l'opposition des habitants. Il s'agit d'installer, chemin des Cendrennes, un pylône de 25 mètres équipé de plusieurs antennes, à faible distance des habitations et à moins de 100 m d'une future école.

Les habitants ont exprimé à plusieurs reprises tant auprès du maire que de SFR les revendications suivantes :

- une meilleure intégration du pylône dans le paysage,
- **une limitation de la puissance de ces antennes afin de limiter les risques potentiels pour la santé,**
- un autre emplacement, qu'ils ont proposé, afin que cette antenne ne soit pas trop proche ni des



Brèves (suite)

Succès probant pour la fête du vélo du dimanche 7 juin

Pour la deuxième année consécutive, les Franciliens étaient invités à converger à vélo vers Paris à l'occasion de fête du vélo. Objectif : assurer la promotion de ce moyen de transport écologique dans notre région. Objectif atteint puisque près de 20.000 Franciliens de tous âges ont convergé dimanche en provenance de toute la région et même au-delà vers l'esplanade des Invalides où un pique-nique géant les a réunis autour et parmi les nombreux stands de la fête du vélo. Nous étions quelques dizaines du Val d'Orge dont Brétigny sous la houlette

de l'ADEMUB et de la FCDE (Fédération pour les circulations douces en Essonne). Un merci à la Ville de Brétigny qui a bien voulu relayer l'information.

Cultivons notre jardin

Nous serons tous paysans ». Ce titre, prémonitoire, d'un livre paru il y a quelques années, annonçait la nécessité dans laquelle nous allons bientôt nous trouver, à cause de la pénurie de carburant et de la grave crise écologique déjà présente, de cultiver notre jardin. Il devient impératif, pour notre approvisionnement alimentaire, de produire et de consommer localement. Justement, les choses commencent à bouger à Brétigny. Première initiative : la Ville vient d'inaugurer, près de l'école

Louise Michel (quartier de la Fontaine) 24 jardins familiaux destinés aux habitants des immeubles de La Fontaine, de la Sablière et de Rosières. L'ADEMUB a participé, via le comité de quartier, à l'élaboration de ce projet. Autre initiative : celle de l'association PPIVO, qui vient d'ouvrir, sur un terrain de 8000 m² qu'elle loue rue du Carouge, en bordure du Blutin, un jardin partagé cultivé collectivement par les adhérents. Celui-ci va surtout servir de vitrine à l'association, qui vise à créer, sur le Val d'Orge, un chantier d'insertion par le maraîchage biologique. Le dossier est fin prêt. Reste à trouver 1 ou 2 ha pour lancer le chantier.

Campagne ADEMUB 2009

LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE POURSUIVRE ET AMPLIFIER LE MOUVEMENT

Dates à retenir

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2009 : FORUM DES ASSOCIATIONS, SALLE MAISON NEUVE

Sur le stand de l'ADEMUB, les nouveautés de son exposition, présentation de la campagne d'automne et de ses diverses manifestations. Deux jeux quizz sur les thèmes « Vélo et code de la route » et « Calculez votre empreinte carbone »

SEMAINE DU 12 AU 18 OCTOBRE 2009, LIEUX DIVERS À TRAVERS LA VILLE

Ce sera le temps fort de notre campagne sur le thème « **Les gaz à effet de serre sont dans nos assiettes** » ou « **comment consommer autrement ?** »

Des manifestations en continu, un dialogue permanent avec les Brétignolais : exposition et film à Ciné 220 avec débats, soirée conviviale avec dégustation de produits bio et commentaires de professionnels / sortie vélo pour visiter une ferme de maraîchage biologique...

(Le programme détaillé sera présenté au Forum des associations en septembre)

BULLETIN D'ADHÉSION POUR 2009

3 tarifs de cotisation annuelle :

Simple **15 E** - couple **22 E** (un reçu sera envoyé pour permettre la déduction fiscale accordée aux associations de défense de l'environnement) - petits budgets : étudiants, personnes en difficulté, **8 E**

ADEMUB - Président : Claude ROMEC, 51, rue des Érables - 91220 Brétigny-sur-Orge

Trésorier : Hubert ANQUETIN, 30, rue de l'Orge - 91220 Brétigny-sur-Orge

NOM : **Prénom :**

Adresse :

Courriel : **Tél :**

J'adhère (ou renouvelle ma cotisation) à l'ADEMUB pour 2009. Ci-joint ma cotisation de E

(le chèque à l'ordre de l'ADEMUB doit être envoyé à Hubert ANQUETIN, trésorier).